

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/07/2017

Dossier complet le :

10/07/2017

N° d'enregistrement :

2017 - 2590

### 1. Intitulé du projet

Quartier Bataflème 2  
Saint Germain des Prés

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ALTER Cités

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Michel BALLARINI

RCS / SIRET

5 2 8 | 8 4 8 | 1 5 3 | 0 0 0 | 1 1

Forme juridique

Société Publique Locale

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Le projet d'urbanisation du secteur Bataflème 2, sur une superficie d'environ 8 hectares, permettra la réalisation d'un quartier à usage d'habitat qui devrait accueillir à terme environ 100 logements en individuels purs.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'urbanisation sur une superficie d'environ 8 hectares permettra la réalisation d'un quartier à usage d'habitat qui devrait accueillir à terme environ 100 logements en individuels purs.

## 4.2 Objectifs du projet

Réalisation d'un programme de 100 logements en habitat individuel  
Développement de l'offre de logements et d'habitat sur la commune de Saint Germain des Prés dans la continuité de l'urbanisation existante conformément aux orientations d'aménagement du PLU en cours d'élaboration.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Il est prévu d'urbaniser le secteur en plusieurs tranches.

Les travaux de chaque tranche seront réalisés en deux phases:

Phase provisoire:

Terrassements généraux nécessaires à la réalisation des voiries (chaussées, trottoirs)

Poses des réseaux humides: EU, EP et adduction d'eau potable

Pose des réseaux secs: électricité, éclairage public, réseau télécom

Empierrement et revêtement provisoire de la voirie

Phase définitive:

Reprofilage des voiries

Pose des bordures

Pose des candélabres

Réalisation des revêtements définitifs des voiries et trottoirs

Aménagement des espaces verts

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Maintenance et entretien des ouvrages (voirie, espaces publics, réseaux...) par la commune de Saint Germain des Prés  
Trafic routier de desserte des logements (et éventuellement activités professionnelles compatibles avec l'habitat)

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Création d'une ZAC

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale du projet	80 000 m2
Nombre de lots	100 lots

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Saint Germain des Prés  
49170

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00°50'27" W Lat. 47°27'37" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur d'étude est concerné par le Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation lié aux crues de la Loire, Vals de St-Georges, Chalonnnes, Montjean, approuvé par l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2003. La partie sud du site est en risque d'alinéa moyen R2. Le PPRI se surimposant au POS, la limite de la zone constructible a été fixée sur le PPRI soit à la cote 16,38. Le risque de remontée de nappe est de sensibilité forte à nappe sub-affleurante sur les deux tiers Nord-Ouest du site. On notera néanmoins que la couverture sableuse des terrains et la pente générale du site (3,6 %) permettent de drainer les sols et d'éviter la stagnation d'eau en surface.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est directement concerné par le projet, la zone Natura 2000 est localisée ponctuellement à 80 m au sud, séparée par une voie de chemin de fer en remblai. La zone d'influence sera très limitée en particulier au droit de la ligne de chemin de fer (hauteur remblai 3m environ).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Limitation de l'imperméabilisation des espaces Réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales de 800 m <sup>3</sup> afin d'intercepter et traiter les eaux de ruissellement avant rejet dans le milieu naturel
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des excédents ou déficits significatifs en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est directement concerné par le projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une zone Natura 2000 est localisée ponctuellement à 80 m au sud, séparée par une voie de chemin de fer en remblai (hauteur 3m) et une route communale.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Occupation actuelle: cultures
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur d'étude est concerné par le P.P.R.I. lié aux crues de la Loire, Vals de St-Georges, Chalennes, Montjean, approuvé par l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2003. La partie sud du site est en risque d'alinéa moyen R2. La limite de la zone constructible a été fixée sur le PPRI soit à la cote 16,38. Le risque de remontée de nappe est de sensibilité forte à nappe sub-affleurante sur les deux tiers Nord-Ouest du site. On notera néanmoins que la la couverture sableuse des terrains et la pente générale du site (3,6 %) permettent de drainer les sols et d'éviter la stagnation d'eau en surface.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au cours des travaux, trafic d'engins lié au chantier. Le projet engendrera des déplacements liés à la circulation des futurs habitants su quartier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des nuisances sonores significatives en dehors des périodes de chantier (impact temporaire) Implantation d'un nouveau quartier dans un environnement sonore bruyant Nuisances potentielles pour les nouveaux habitants

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des vibrations significatives en dehors des périodes de chantier (impact temporaire)
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à générer des émissions lumineuses autres que celles habituellement engendrées par la situation du site à proximité d'un milieu urbain résidentiel. Un éclairage public sera mis en place au sein du quartier au niveau des voiries. Les émissions lumineuses existantes sont liées au quartier existant à l'Est.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Collecte des eaux de ruissellement et traitement par un bassin de rétention des eaux pluviales de 800 m <sup>3</sup> afin d'intercepter et traiter les eaux de ruissellement avant rejet dans le milieu naturel
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Traitement des eaux usées par la station d'épuration communale suffisamment dimensionnée pour le projet d'urbanisation de Bataflème 2.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La collecte des déchets ménagers est organisée sur le secteur. La gestion des déchets de la commune de St-Germain des Prés relève de la compétence de la Communauté de communes Loire-Layon. Toutefois, le traitement des déchets a été délégué au SYCTOM Loire-Béconnais.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact sur le paysage : vue sur le grand paysage du coteau sud de la Loire et vue intéressante sur le bourg depuis RD 723 Trames vertes incluant des liaisons douces servant de lien entre les quartiers et le centre bourg. Loge de vigne préservée faisant partie intégrante de la composition d'un aménagement paysagé qualitatif avec à proximité une aire de jeux. Conservation de la haie bocagère en périphérie ouest pour assurer la transition entre la zone urbaine et la zone rurale. Création de zones tampons naturelles phoniques et visuelles le long de la ligne SNCF et de la RD723.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Occupation actuelle: cultures Modification de l'usage actuel du terrain. Projet s'inscrivant dans la continuité des zones urbanisées existantes et planifié au document d'urbanisme communal.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le diagnostic environnemental annexé au présent formulaire a permis de lister les enjeux et contraintes du projet. Le tableau de synthèse des contraintes, impacts et mesures prévisibles en annexe du présent formulaire précise les mesures prises pour réduire au maximum les impacts du projet.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le diagnostic environnemental conclut à des enjeux environnementaux limités.

Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation ont été prévues afin de limiter les impacts du projet.

Pour ces raisons, nous estimons que le projet de création d'un nouveau quartier Bataflème 2 peut être dispensé d'évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <a href="#">page 6 du diagnostic environnemental</a>	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <a href="#">pages 39 et 40 du diagnostic environnemental</a>	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <a href="#">page 8 du diagnostic environnemental</a>	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <a href="#">page 46 du diagnostic enviro.</a>	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <a href="#">page 33 du diagnostic environnemental</a>	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Rapport diagnostic environnemental Tableau de synthèse des contraintes, impacts et mesures

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Angers

le, 04/07/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

**alter**  
cités

Agence de Segré  
4 rue de la Reirie  
BP 30226  
49502 Segré cedex  
02 41 05 701 476

